

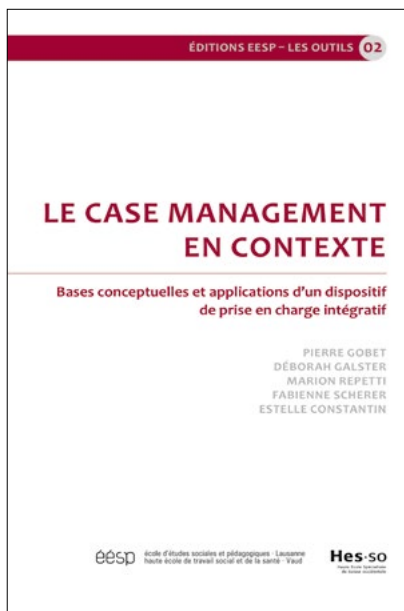
Le case management en contexte

Pierre Gobet et al.

Une recherche suisse qui pose les bases conceptuelles et les applications du dispositif de case management.

DOMINIQUE FRIARD

Infirmier, superviseur d'équipes.



LES AUTEURS

Les auteurs sont tous chercheurs à la Haute École de travail social et de la santé à Lausanne (EESP). En Suisse, ces Hautes Écoles, au-delà de la formation initiale, assument trois autres missions : formation continue, recherche et développement, échanges internationaux. Ce sont ainsi de véritables campus où règne une atmosphère tournée vers l'acquisition d'un savoir à interroger. Cycles longs, formations courtes ou sur mesure dans les établissements, ces écoles réalisent ou participent à des recherches (y compris à l'étranger), pour favoriser le développement des connaissances scientifiques et nourrir l'enseignement. C'est dans ce contexte que cet ouvrage est né.

L'OUVRAGE

Le *case management* est défini comme une réalité composite qui, outre un volet méthodologique, compte également

une dimension programmatique et une dimension structurelle. Les auteurs proposent ainsi une analyse à la fois plus large et plus précise de la pratique étudiée dans ce dossier.

À travers son programme, le *case management* est porteur de la volonté collective de soutenir un groupe précis de personnes. Sur un plan structurel, le modèle spécifie la façon dont le dispositif est ancré dans le paysage institutionnel existant. Le *case management* apparaît ainsi moins angélique et plus ancré dans les réalités socioéconomiques contemporaines, même s'il invite « véritablement à penser chaque accompagnement comme une activité singulière et non répétitive, soumise à l'incertitude et à l'inattendu, susceptible d'apporter des réponses innovantes à des situations qui, d'ordinaire, résistent à la planification et à la standardisation. »

Les auteurs se réfèrent au modèle social suisse et à sa déclinaison dans les différents cantons (notamment alémaniques). Leur travail de recherche se base sur des entretiens réalisés auprès de *case managers* intervenant dans différents champs (46 personnes ont pris part à 39 entretiens). Les chercheurs s'appuient aussi sur l'histoire et les pratiques étrangères du *case management*.

– L'ouvrage débute par la présentation des bases conceptuelles du *case management* et une description des traits propres à cette fonction.

– Les chapitres suivants présentent les différents champs d'utilisation. On se rend alors très vite compte que le domaine de la santé est très loin d'être le seul champ d'application de la méthode. Nous sommes, dès lors, invités à le penser comme une pratique nomade, souvent sollicitée comme une réponse économique et politique à la

déstructuration des pratiques d'assistance, comme une forme de rattrapage social des situations complexes, c'est-à-dire à destination, au cas par cas, des plus démunis. Le « *case managé* » doit ainsi répondre à des critères très précis pour être admis dans le dispositif. Trop en difficultés, il ne peut y entrer car ce ne serait pas rentable.

Le *case management* est donc utilisé dans la réinsertion professionnelle des personnes en emploi, et est aussi appliqué à la formation professionnelle. On perçoit les certitudes et les hésitations de ceux qui sont en charge des suivis.

– Les trois dernières sections sont consacrées au *case management* dans le domaine de la santé, plus structuré, plus unifié que les précédentes. Les applications réalisées dans le domaine psychiatrique sont considérées comme le berceau du *case management* « moderne ». Sont ensuite présentés des exemples d'un *case management* inspiré par le *managed care* américain, il est alors question des soins aigus.

– Enfin la dernière section présente une application de la méthode aux soins de longue durée. Elle n'apparaît plus comme un dispositif d'appoint mais comme l'élément pivot d'un système de prise en charge universel.

L'INTÉRÊT POUR LES SOINS

L'intérêt est d'abord de contextualiser une méthodologie venue d'ailleurs, fruit d'autres choix politiques et sociaux, plus libéraux. Il n'est ainsi pas certain que l'*Obama care* survive à la mandature Trump. L'exemple suisse est intéressant parce que l'on y trouve d'incontestables réussites mais aussi des pressions économiques insupportables pour les *case managers* comme pour les usagers, notamment dans son application dans le champ des assurances et du travail.

P. Gobet, D. Galster, M. Repetti, F. Scherer, E. Constantin. *Le case management en contexte. Bases conceptuelles et applications d'un dispositif de prise en charge intégratif*. Lausanne, EESP, 2016.